



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate
Rappel : mercredi 9 juin 6 h

COMITÉ CONSULTATIF SUR L'INDEXATION DES RÉGIMES DE RETRAITE : UN PREMIER PAS DANS LA BONNE DIRECTION

Québec, le 8 juin 2010 – Réagissant au rapport de la Commission des finances publiques concernant son mandat d'initiative sur l'indexation des régimes de retraite, l'AREQ, la plus importante association québécoise de personnes retraitées de l'État, considère comme un premier pas dans la bonne direction la recommandation de créer un comité consultatif sur l'indexation au sein de la CARRA.

En effet, dans un rapport intérimaire déposé mardi à l'Assemblée nationale, la Commission des finances publiques propose la création d'un comité consultatif, à la CARRA, sur les services aux retraités et les enjeux de l'indexation. Ce comité consultatif, qui est présenté comme une interface de discussion et de travail, réunirait les associations de retraités, des syndicats et le gestionnaire des régimes. Il répondrait au CA de la CARRA.

« Nous voyons d'un bon œil que la CARRA se dote d'un comité consultatif sur l'enjeu de l'indexation, notamment pour rendre disponible et faire circuler l'information. La recherche et la mise en œuvre de solutions durables à cette problématique passent évidemment par des échanges ouverts, sur la base d'hypothèses chiffrées et connues. Ce travail, le comité consultatif sera en mesure de l'effectuer. Toutefois, il est clair qu'en bout de ligne, le gouvernement, comme acteur incontournable, devra être partie prenante des discussions et des solutions à mettre de l'avant », a souligné la présidente de l'AREQ, Mariette Gélinas.

L'AREQ considère par ailleurs que la réflexion amorcée par la Commission des finances publiques, lors des audiences publiques tenues en février dernier, devra se poursuivre au cours des prochains mois, comme le laisse entendre le rapport de la Commission. D'ici là, elle entend contribuer activement à la création du comité consultatif de la CARRA et verra à ce que la démarche aboutisse rapidement. Rappelons à cet égard que des dizaines de milliers de personnes retraitées de l'État attendent impatiemment, depuis de nombreuses années, la mise en œuvre de solutions durables pour contrer la perte croissante de leur pouvoir d'achat.

Profil de l'AREQ

Fondée en 1961, l'AREQ (CSQ) – Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec, compte plus de 53 000 membres, issus des secteurs de l'éducation, de la santé, des services de garde, des communications, des loisirs, de la culture et du milieu communautaire. Elle est affiliée à la Centrale des syndicats du Québec (CSQ).